

Numéro : 23.128.056
(à compléter par la FDC36)

PLAN DE GESTION DU SANGLIER DEMANDE 2024-2025
Obligatoire pour chasser le sanglier à partir du 15 août 2024

(À retourner à la Fédération des Chasseurs de l'Indre)

IMPRIME DE DECLARATION D'UN TERRITOIRE

Identité du demandeur : SCEA du GUÉ D'AMOUR.
Nom - Prénom : (MATTHIEU JEANNEAU).

Rayer la mention inutile : Propriétaire ou Mandataire

Joindre vos justificatifs : Acte de propriété ou relevé cadastral ou bail de chasse et pouvoir du ou des propriétaires (uniquement pour la première demande ou en cas de changements).

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Commune : MONTIERCHAUME 36130 -

Lieu-dit principal : Domaine du Bourg-

Superficies (d'après les natures cadastrales)

Bois :	Lande :	Plaine :	Etang :	Totale :
1		143		144

Fait à Montierchaume le 25/09/2024 Signature du demandeur :



Autorisation délivrée le : 15 novembre 2024

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE L'INDRE
B.P.12
46, Bd du Moulin Neuf
36001 CHATEAUROUX Cédex

Le Président,
Laurent GANDILLOT.

